

RÉSOLUTION DE L'AGA #1

OBJET : Nomination des auditeurs pour l'année fiscale 2020-2021

-
- ATTENDU QUE** Les auditeurs Massie Turcotte & Associés Inc. ont été nommés pour l'année fiscale 2016-2017 par le Conseil d'administration en novembre 2016 et pour chacune des années suivantes jusqu'à maintenant suivant un appel d'offres;
- ATTENDU QUE** La recommandation du Conseil a été adoptée à l'unanimité, avec une abstention;
- ATTENDU QUE** Massie Turcotte & Associés Inc. ont réalisé les audits pour la quatrième fois pendant l'année fiscale 2019-2020 et que la nomination est pour une année à la fois;
- ATTENDU QUE** Les bonnes pratiques de gouvernance recommandent que les auditeurs soient remplacés à tous les cinq ans; Massie Turcotte & Associés Inc. en est à sa quatrième année;
- ATTENDU QUE** La recommandation du Comité des Finances et des Audits est à l'effet de nommer Massie Turcotte & Associés Inc. comme auditeurs pour l'année 2020-2021;

Sur proposition de :
Appuyée par :

Il est résolu que

L'Assemblée générale annuelle nomme Massie Turcotte & Associés Inc. à titre d'auditeurs de l'ICAJ pour l'année fiscale 2020-2021 avec un honoraire de base de 9 000.00\$.

Approuvée le 20 octobre 2020 pendant la rencontre virtuelle.

M^e Christine O'Doherty
Directrice générale